

LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire n°03-140618 : Budget Principal de la Ville / Vote du Compte Administratif (CA) 2017

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 07 juin 2018 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 20

Absent (s) : 04

Procuration (s) : 05

Total des votes : 24 (le maire ne participe pas au vote)

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU QUATORZE JUIN

DEUX MILLE DIX-HUIT

L'an deux mille dix-huit le QUATORZE JUIN à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Alette ROLLAND conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Jacques GUERIN conseiller municipal - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe à Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint -- Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe à Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - René HOAREAU conseiller municipal à Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Joëlle DELATRE conseillère municipale à Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM03-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

Affaire n° 03-140618 :
Budget Principal de la Ville / Vote du Compte Administratif (CA) 2017

Il est soumis à l'approbation du conseil municipal le compte administratif 2017. Lors de la séance pendant laquelle le compte administratif de la commune est débattu, le conseil municipal élit un président de séance. **Le Maire participe à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.**

Le compte administratif constitue le bilan financier de l'ordonnateur. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année 2017, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser), et permet ainsi de déterminer le résultat de l'exercice. L'excédent net global du budget principal avec les restes à réaliser de la section d'investissement pour l'exercice 2017 s'élève à 1 986 130,57 €, calculé comme suit :

Libellé	Dépenses		Recettes		Résultat
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
Section de fonctionnement	12 682 202,76	10 991 107,50	12 682 202,76	13 231 489,47	2 240 381,97
Taux de réalisation		86,67%		104,33%	
Section d'investissement	16 199 590,36	10 617 490,82	16 199 590,36	9 981 045,82	-636 445,00
Taux de réalisation		65,54%		61,61%	
Totaux	28 881 793,12	21 608 598,32	28 881 793,12	23 212 535,29	1 603 936,97
Restes à réaliser de la section investissement		2 721 582,72		3 103 776,32	382 193,60
			Solde global		1 986 130,57

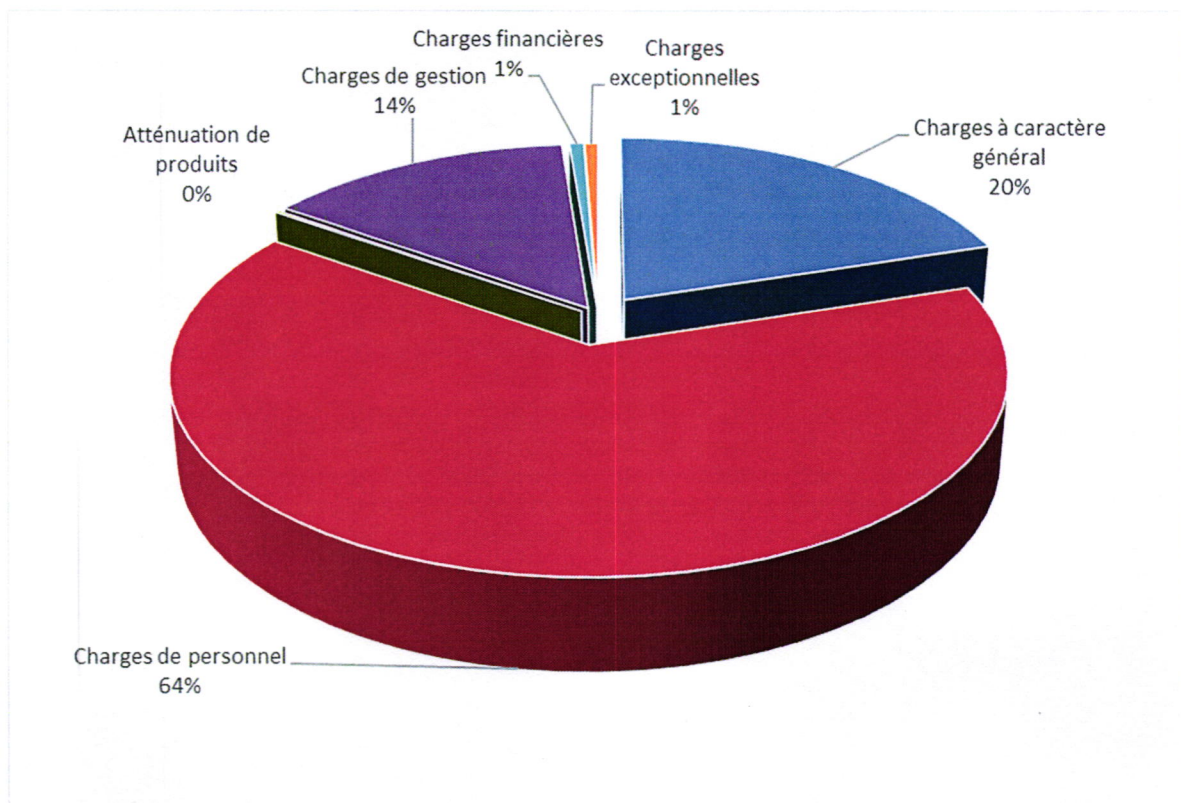
Informations financières –les principaux ratios M14 retraités (Direction Générale Finances Publiques - DGFIP)

	Valeurs communales	Département	Moyenne nationale 2017 strate (5000-10 000 hab)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 610,78 €	1 544,00 €	943 €
Produit des impositions directes/population	312,00 €	275,00 €	479 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 978,05 €	1 687,00 €	1 122 €
Dépenses d'équipement brut/population	1 107,21 €	602,00 €	298 €
Encours de dette/population	626,00 €	861,00 €	841 €
DGF/population	137,17 €	178,00 €	150 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	64,54%	66,49%	56,73%

A. Section de fonctionnement

Les dépenses de l'exercice s'élèvent en cumulé à 10 991 107,50 € et les recettes à 13 231 489,47 € comme le détail, par chapitre, le tableau ci-dessous :

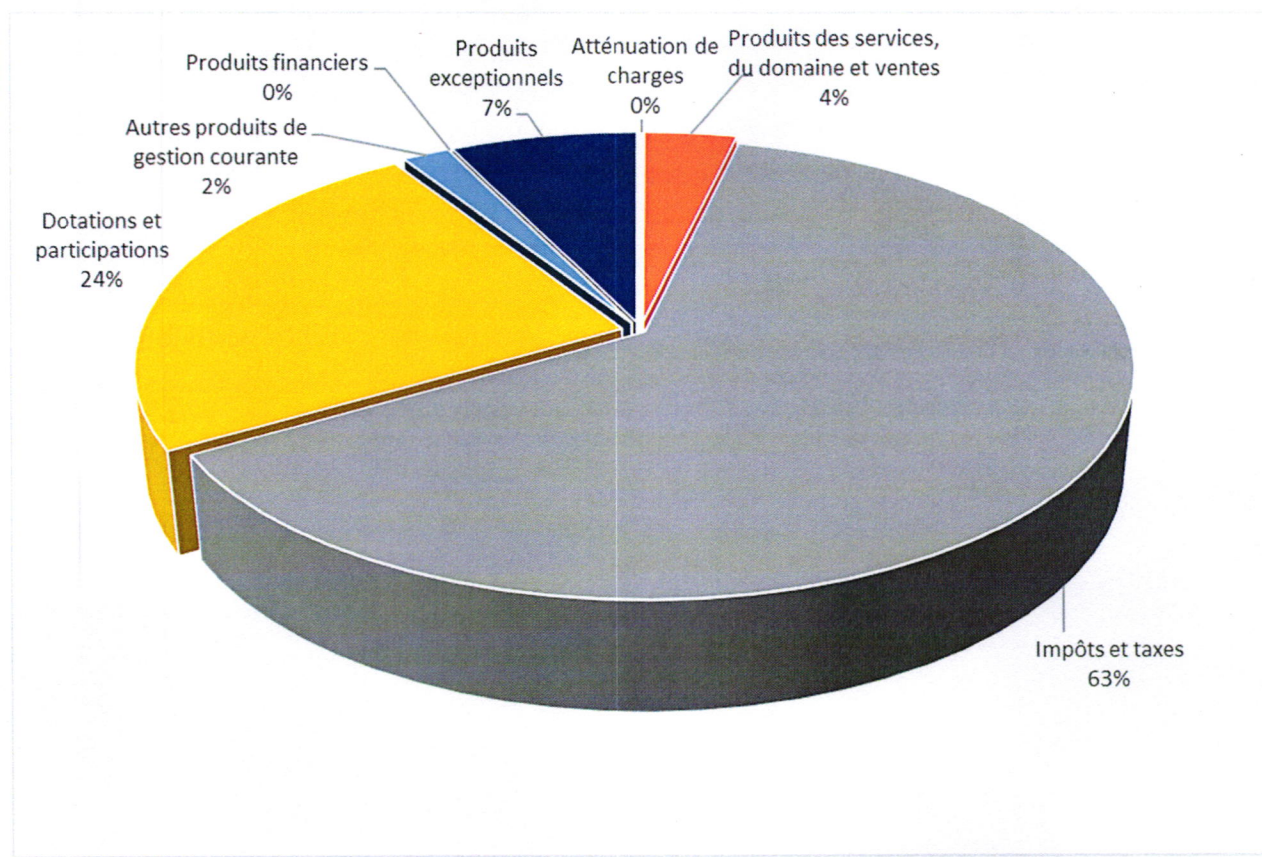
Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM03-140618-DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018



Détail des recettes de fonctionnement :

- ↵ L'octroi de mer reste la recette la plus importante avec un montant de 4 414 682,83 € et représente 36,95 % des recettes réelles de fonctionnement.
- ↵ La dotation globale de fonctionnement (DGF) de base s'est élevé à un montant de 828 502 € contre 878 983 € en 2016, soit une baisse de 5,74 % par rapport à l'exercice 2016
- ↵ La dotation globale de fonctionnement (DGF) de base s'est élevé à un montant de 828 502 € contre 878 983 € en 2016, soit une baisse de 5,74 % par rapport à l'exercice 2016
- ↵ La dotation à l'aménagement s'est élevé en 2017 à un montant de 537 842 € contre 473 417 € en 2016.
- ↵ Les impôts directs locaux ont représenté une somme de 1 884 522 € en 2017 contre 1 832 000 € en 2016 soit une hausse de 2,87 % par rapport à 2016 et pèsent plus de 15,77 % du total des recettes réelles de fonctionnement.
- ↵ La taxe sur les carburants s'est élevé à un montant de 894 596 € en 2017 contre 869 074 € en 2016 (soit une hausse de 2,94 % par rapport à l'exercice 2017)
- ↵ Le revenu des immeubles et des services s'est élevé à 217 156,87 € contre 286 016,15 € en 2016
- ↵ Le résultat antérieur reporté sur 2017 s'est élevé à 1 163 001,76 € contre 2 134 345,67 € en 2016

Structure des recettes réelles de fonctionnement du compte administratif 2017



B- Section d'investissement

Les dépenses de l'exercice s'élèvent en cumulé à 10 617 490,82 € et les recettes à 9 981 045,82 € comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	CA 2017	Chap	Libellé	CA 2017
10	Dotations, fonds divers et réserves	187 908,00	10	Dotations et fonds divers et réserves	1 155 002,64
16	Emprunts et dettes assimilées	340 873,96	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 962 485,45
20	Etudes	358 131,68	13	Subventions d'investissement	3 110 489,61
204	Subventions d'équipement versées		16	Emprunts et dettes assimilées	1 891 533,00
21	Acquisitions	1 458 743,39	23	Immobilisations en cours	
23	Immobilisations en cours	4 870 668,08	27	Autres immobilisations financières	190,08
26	Participations	29 850,00	040	Opérations d'ordre entre sections	1 261 986,56
27	Créances sur des particuliers		041	Opérations patrimoniales	599 358,48
040	Opérations d'ordre entre sections	121 091,77	001	Solde d'exécution positif N-1 reporté	
041	Opérations patrimoniales	599 358,48			
001	Solde d'exécution négatif N-1 reporté	2 650 865,46			
TOTAL		10 617 490,82	TOTAL		9 981 045,82

Le résultat d'investissement cumulé au 31 décembre 2017 avec l'intégration en dépenses du solde d'exécution négatif reporté de 2016 s'élève ainsi à - 636 445 € (contre - 2 650 865,46 € en 2016).

Le solde des restes à réaliser de la section d'investissement s'élève globalement à 382 193,60 €. Compte tenu de ce montant positif de restes à réaliser, le solde global de la section d'investissement au 31 décembre 2017 se chiffre à un montant cumulé de - 254 251,40 €.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM03-140618-DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

Détail des dépenses d'investissement :

- ↳ Les dépenses d'équipement correspondent aux études, travaux et acquisitions d'immobilisations, opérations d'ordre liées aux intégrations de frais d'études et des travaux en régie. En 2017, elles se s'élèvent à un montant de 6 687 543,15 €. Ces dépenses représentent pour l'exercice 2017 un montant de plus de 1 107 € par habitant à comparer à la moyenne nationale de la strate de 298 €/habitant. (source DGFIP 2017). La Commune investit 2 fois plus / hab que la moyenne départementale et 4 fois plus / hab que la moyenne nationale.
- ↳ Les principales dépenses de la section d'investissement réalisées en 2017 sont les suivantes:

- Les études : **358 131,68 €** dont :
 - Révision du PLU : 42 761 €
 - Création centre technique municipal : 12 878,95 €
 - Etat des lieux thermique : 56 921 €
 - Etude piscine programmation : 8 636,60 €
 - Etude salles mortuaires : 8 137,50 €
 - Tableau de bord éclairage public : 41 190 €
 - Accessibilité voiries et espaces extérieurs : 4 236,93 €
 - Réaménagement cuisine centrale : 7 529,90 €
 - Réhabilitation anciennes décharges : 11 579,68 €
 - Etude aire de manifestation : 9 419,19 €
 - Extension du cimetière : 52 640,70 €
 - Aménagement ligne 3 500 : 15 058,36 €
 - Extension salle Isabelle Bègue : 19 196,58 €
 - Equipements sportifs centre-ville : 18 439,82 €
 - MO réhabilitation hôtel de ville : 16 083,84 €
 - Autres études : 33 421,63 €

- Les travaux : **4 870 668,08 €** dont principalement :
 - Aménagement ligne 3 500 : 1 176 480,52 €
 - Aménagement rue des Glycines : 454 671,80 €
 - Réhabilitation salle des Fêtes : 382 449,92 €
 - Equipements sportifs centre-ville : 512 582,69 €
 - Centre d'expression artistique et ludique : 279 006,30 €
 - Réhabilitation hôtel de ville : 849 264,03 €
 - Réhabilitation local du cimetière : 48 624,49 €
 - Local Dureau : 22 631,53 €
 - Restructuration du boulodrome : 276 372,67 €
 - Aménagement rue du Vieux Clocher : 180 201,87 €
 - Voirie rurale Rue Dureau : 149 503,95 €
 - Aménagement trottoirs rue Marcelly : 16 502,84 €
 - Aménagement Rue Lafeuillade : 24 808,87 €
 - Aménagement local du Bras des Calumets : 15 042,86 €
 - Rénovation du local service des Eaux : 20 752,27 €
 - Travaux enfouissement réseaux Telecom : 15 240 €
 - Extension commerces Place du Souvenir : 17 465,24 €
 - Autres divers travaux : 429 066,23 €

- Les acquisitions : 1 458 743,39 € dont principalement :
 - Acquisition de terrains (participations EPFR et autres) : 902 901,50 €
 - Matériel informatique : 43 114,28 €
 - Véhicule : 15 112,09 €
 - Mobilier : 6 950,37 €
 - Divers équipements : 490 665,15

Détail des principaux postes de recettes d'investissement :

- ↳ Les recettes d'investissement concernent essentiellement l'encaissement des subventions liées aux projets en cours pour 3 110 489,61 €
- ↳ Le FCTVA s'est élevé à 973 944,36 €
- ↳ La réalisation d'un emprunt auprès de l'AFD pour un montant de 1 891 533 €
- ↳ Le F.R.D.E (fonds régional pour le développement de l'emploi) pour un montant de 54 725,06 €.
- ↳ Les taxes d'aménagement s'élèvent en 2017 à 123 620,22 €

Les indicateurs financiers- soldes d'épargne

En cumulant les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement et en rajoutant le solde des restes à réaliser, il ressort que le fonds de roulement cumulé au 31 décembre 2017 (le solde global) s'établit à 1 986 130,57 € contre 1 163 001,76 € en 2016, soit une hausse de 70,78 %.

Les soldes d'épargne :

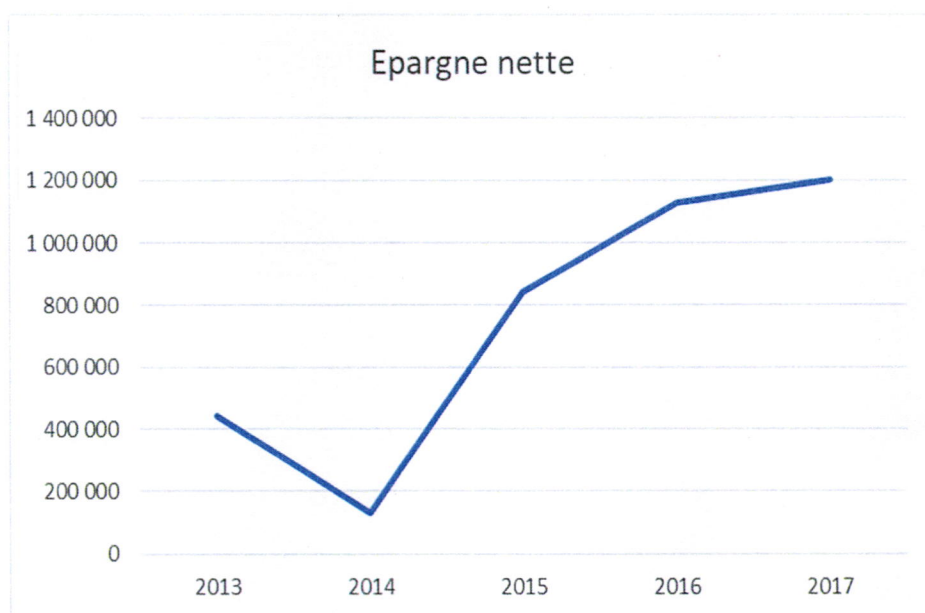
L'épargne brute qui est égale à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement retraitées, s'établit à 1 541 517 € en 2017 contre 1 466 144 € en 2016 et contre 1 139 253 € en 2015, soit une hausse significative de 28,69 % par rapport à l'exercice précédent.

L'épargne nette permet d'autofinancer les investissements futurs et est calculée à partir de l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Elle s'établit pour 2017 à 1 200 643 € contre 1 127 528 € en 2016, soit une hausse de 6,48 %.

Evolution de l'épargne nette depuis 2013

	2013	2014	2015	2016	2017
<u>Epargne nette</u>	443 000	128 617	841 228	1 127 528	1 200 643

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM03-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018



Endettement : L'encours de la dette du budget principal au 31 décembre 2017 s'élevait à 4 077 174,38 €. L'encours de cette dette par habitant est de 675 € / hab et reste inférieur à l'encours moyen national des communes de la même strate démographique (841 € / hab).

S'agissant du **résultat net global consolidé** analysé et pris en compte par la Chambre Régionale des Comptes (budget principal + budgets annexes), celui-ci est **excédentaire de 3 375 041,03 €** et s'établit comme suit :

Nature du budget	Résultats bruts	Solde des Restes à réaliser	Résultats nets
Budget principal	1 603 936,97	382 193,60	1 986 130,57
Budget annexe de l'eau	1 438 465,15	-95 538,50	1 342 926,65
Budget annexe du SPANC	84 855,50	0,00	84 855,50
Budget annexe Pompes Funèbres	3 138,31	0,00	3 138,31
Budget annexe du lotissement Petite Plaine	-42 010,00	0,00	-42 010,00
Résultats consolidés	3 088 385,93	286 655,10	3 375 041,03

En conclusion, les caractéristiques principales se dégageant de la gestion 2017 pour le budget principal peuvent se résumer par les points suivants :

- ↪ des dépenses réelles de fonctionnement en baisse de -7,45 % par rapport à 2016
- ↪ des recettes réelles de fonctionnement 2017 quasi-stables par rapport à 2016 (baisse de 0,26 %)
- ↪ un résultat cumulé des deux sections en forte hausse de 70,78 % par rapport à l'exercice 2016.
- ↪ des dépenses d'équipement en légère baisse de 6,97 % par rapport en 2016.
- ↪ une **amélioration des ratios d'épargne** et notamment de l'épargne nette (le ratio le plus significatif) qui passe de 1 127 528 € en 2016 à 1 200 643 € en 2017 (soit une hausse de 6,48%) et traduit la bonne santé financière de la commune.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM03-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

- ↳ un endettement maîtrisé en deçà des préconisations de l'audit : le ratio d'endettement de la commune est inférieur aux communes de même catégorie démographique du département (encours de dette / habitant de 675 € contre 861 € pour les communes du département)

Pour le vote de ce compte administratif 2017 par chapitre, il vous est demandé de vous reporter aux tableaux de synthèse par section (fonctionnement et investissement) présents dans ce rapport.

Le maire ne pouvant participer au vote quitte la séance, le 1^{er} adjoint Monsieur JEAN-BAPTISTE dit PARNY Daniel étant désigné pour le suppléer.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la majorité 20 voix pour, 4 oppositions (SAINT-LAMBERT Jean Luc conseiller municipal - BOYER Lucien conseiller municipal - DELATRE Joëlle conseillère municipale - ROLLAND Alette conseillère municipale) :

- APPROUVE le compte administratif 2017 du budget principal de la Ville, présenté ci-dessus au niveau du chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.



Pour copie conforme

LE MAIRE

Marc Luc BOYER

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM03-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES



Nombre de membres en exercice29.....
 Nombre de membres présents20.....
 Nombre de suffrages exprimés24.....
 VOTES : Pour20.....
 Contre04.....
 Abstentions

Date de convocation : 07/06/2018

Présenté par le Maire.....(1),
 A Plaine des Palmistes..... le 14/06/2018.....

Délibéré par le Conseil Municipal.....(2), réunion en session ordinaire
 A Plaine des Palmistes le 14/06/2018.....

Les membres du Conseil Municipal.....(2)

(Handwritten signatures of council members)

~~Rolland~~
 Jant Lambert
~~M. G. G.~~
 M. Ligon
 M. B. B.
 M. L. L.
 M. A. A.
 M. J. J.
 M. S. S.
 M. P. P.

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
 A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20180621-DCM03-140618-
 DE
 Date de télétransmission : 21/06/2018
 Date de réception préfecture : 21/06/2018